



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultats de concours (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-107572>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-107572**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE DE LENS

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MACE DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA CITE 12-14

Description : MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MACE DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA CITE 12-14

Identifiant de la procédure : 6558885a-1085-4cd1-ad45-2b0cc296fc61

Avis précédent : ddb3e2fd-49b8-4cb5-81cd-4eaeff09a9a2-01

Identifiant interne : AI24008

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation concerne la mise en place d'un concours de maîtrise d'oeuvre restreint pour la requalification du groupe scolaire Jean Macé dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la cité 12-14. La Cité 12/14 à Lens est identifiée comme un quartier d'intérêt national dans la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants et visant en priorité des objectifs urbains par le nouveau programme national

de renouvellement urbain (NPNRU). La convention NPNRU signée le 20 mai 2021, intègre 3 projets portés par la Ville de Lens dans la Cité du 12/14, parmi lesquelles on retrouve la réhabilitation du Groupe Scolaire Jean Macé, établissement classé en Réseau d'Éducation Prioritaire. Les bâtiments du groupe scolaire, partiellement inscrits au titre de leurs façades et toitures aux monuments historiques, présentent des défaillances structurelles et des réseaux vétustes, ainsi qu'un fonctionnement inapproprié au regard des besoins actuels. Les diagnostics portés font état de la nécessité d'une réhabilitation lourde du bâtiment, pour garantir un usage sécurisé, optimisé et confortable du bâtiment aux élèves et leurs instituteurs. Le programme de 2 364 m² de SU, réparti en deux entités immobilières distinctes de part et d'autre du Parvis St Édouard se compose de : - 7 classes maternelles dont 3 classes dédoublées et ses locaux associés (salle de motricité, salle de repos, tisanerie, etc...) - 13 classes élémentaires dont 7 classes dédoublées - 3 classes inclusives (2 classes RASED et 1 classe ULIS) - 2 salles d'activités permettant d'accueillir les enfants sur les temps notamment périscolaires - Une restauration scolaire en liaison froide d'une capacité d'accueil de 150 enfants simultanément - L'ensemble des locaux nécessaires au bon fonctionnement de l'école (bureau du directeur, infirmerie, sanitaires, locaux de stockage, etc...). Le programme d'opération intègre : - La réhabilitation de l'ensemble des bâtiments existants sur site - La construction neuve d'un restaurant scolaire de 464 m², sur l'emprise de l'ancien gymnase incendié, avec l'objectif d'atteindre une performance énergétique équivalente au RE2020-20%. L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 9 100 000 euros H.T. La procédure lancée permettra la sélection, au terme de celle-ci, d'un lauréat avec lequel l'acheteur passera un marché négocié sans publicité ni concurrence préalable pour la réalisation des missions de maîtrise d'œuvre indiquées au règlement de concours, à savoir : Missions de base : esquisse (réalisée dans le cadre du concours), APS, APD, PRO, AMT, VISA + SYN, DET, AOR. Missions complémentaires : DIAG, EFAE, CSSI. Mission complémentaire éventuelle : OPC. Les compétences demandées au candidat sont les suivantes : Architecture ; Structure ; Génie climatique - CVC - Plomberie - thermique du bâtiment ; Développement durable et performances énergétiques et environnementales ; Électricité, courants forts, courants faibles ; CSSI ; VRD ; Acoustique ; Paysage ; cuisiniste; Économie de la construction ; BIM (une démarche BIM sera attendue au démarrage de la phase DIAG avec un BIM de niveau 2 attendu); OPC (compétence ne pouvant être exercée par le mandataire et/ou d'un éventuel architecte co-traitant) ; La liste des justificatifs est dressée dans le Règlement de concours, téléchargeable sur le profil acheteur. A l'issue de la phase candidatures, 3 candidats seront retenus pour la phase projet. Ces 3 candidats bénéficieront, au terme de la procédure, d'une prime de 43 000 euros HT. Le détail sur le calcul de la prime est indiquée au règlement de concours. Pour toute autre information, il est vivement conseillé aux candidats de télécharger le règlement de concours et ses annexes (à compléter) sur le profil acheteur de la Ville de Lens.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MACE DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA CITE 12-14

Description : MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REQUALIFICATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN MACE DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA CITE 12-14

Identifiant interne : AI24008

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères de jugement des projets sont indiqués au règlement de concours

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui signe le marché : MAIRIE DE LENS

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 175 900 034 00018

Ville : CS 62039 59014 cedex, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille, France

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33 3 59 54 23 42

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MAIRIE DE LENS

Numéro d'enregistrement : 21620498200039

Adresse postale : 17 bis PLACE JEAN JAURES

Ville : Lens

Code postal : 62300

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Adresse électronique : sstrugala@mairie-lens.fr

Téléphone : 0321698673

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2604f046-85e9-480d-a477-e5be77188666 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis de résultats de concours

Date d'envoi de l'avis : 23/09/2024 à 11:06

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2024